L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 26 MARS 1887. 60me Année

Dufour & Donnet.
Propriétaires Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 26 MARS 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an $2 00
Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes-Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse Arcade.

PAR HOEY & O'CONNOR—Résidences de choix No 264 rue des Remparts et No 213 rue du Bayou. Résidence de choix pour famille, coin des rues Dryades et St André et quatre terrains près du Nouveau Bassin.

PAR W. I. HODGSON—Propriétés de valeur améliorées dans les Premier et Quatrième Districts—Terres dans la paroisse Livingston. Propriété de valeur vacante coin des rues Canal et Claiborne.

PAR JAS. P. GUINAULT—Magnifique lot de terre rue des Champs Elysées—Petite maison rue Ste Anne No 314 et une maison rue des Français No 128.

PAR FENDEL HORN—Constable de la Première Cour de Cité à son bureau Cont. Building, coin Camp et Lafayette. Un lot de [illegible] vins, liqueurs, une glacière à bière, tables, chaises, une table de billard, [illegible] installations, etc.

La nouvelle loi des Etats-Unis sur l'immigration.

Nos lecteurs doivent se rappeler que le Congrès a voté une loi qui prohibe l'importation et l'immigration aux Etats-Unis d'étrangers liés par un contrat conclu en dehors de l'Union, et en vertu duquel ils se sont engagés à un travail qui les prive, en tout ou en partie, de leur liberté. Cette loi, qui a été approuvée le 23 février et sera, très prochainement, en vigueur, est une des meilleures mesures de nos législateurs.

Il se peut qu'elle passe un peu inaperçue, mais elle rendra de véritables services au pays; convenablement exécutée, elle est destinée à sauver le travail national d'une concurrence [illegible] dangereuse ayant pour effet de produire des baisses désastreuses de salaires.

Nous n'avons jamais été de ceux qui ont prétendu apporter des restrictions à la venue des étrangers. L'histoire des Etats-Unis est faite, presque tout entière, de ces courants d'immigration. Ce sont ces affluxions se renouvelant sans cesse, qui ont fécondé le territoire et fait la nation si grande, si prospère. L'Union se mentirait à elle-même, elle renierait toutes ses traditions, elle fermerait la porte aux enfants d'or, en élevant une barrière devant les étrangers qui voudraient pénétrer chez elle. Il sera toujours temps de prendre des mesures de ce genre, quand ses vastes espaces seront occupés, ses déserts immenses peuplés. Elle n'en est pas encore là et il se passera du temps avant que l'encombrement n'arrive.

Les meilleures choses ont leurs inconvénients: l'immigration a les siens. Au milieu d'elle, se sont glissés des réfugiés d'[illegible] et ne reculent pas devant l'assassinat. Les Américains se sont indignés, ils ont sévi, et ils ont eu raison. Une fois bien avertis, les anarchistes, vrais ou prétendus, se le tiendront pour dit, et se garderont de recommencer.

C'est d'ailleurs une longue et utile leçon à l'adresse de la vieille Europe, où le libéralisme en est encore à cette fausse et fatale doctrine qui se résume en deux abominables paradoxes, qu'il admet comme articles de foi, que la licence est synonyme de liberté, quand elle en est, au contraire, la négation manifeste; que le crime change de nature et cesse d'être le crime, parce qu'il prend le masque de la politique. Le verdict prononcé à Chicago, l'an dernier, contre les anarchistes, n'eût-il que ce double résultat, il faudrait y applaudir, à cause du fatal avertissement donné aux déments égarés de l'ancien Monde.

C'est aussi parmi les immigrants que se recrute l'armée roulante des "tramps" qui n'est pas moins dangereuse qu'elle en a l'air. Quelques unes de nos campagnes ont été menacées d'un envahissement de vagabonds; elles s'en sont vite débarrassées, soit en leur intimant l'ordre de déguerpir, soit en les forçant à réparer les voies publiques.

Ce ne sont pas là des arguments sérieux contre l'immigration, qui rend d'incalculables services aux contrées qui savent en attirer à elles les bons éléments. Mais il y a un principe qu'il faut garder intact, si l'on veut conserver l'ordre chez nous: c'est le maintien de la dignité du travailleur et du salaire qui lui permet de vivre convenablement et de faire vivre de même sa famille. Tel est le but que poursuit la loi récemment votée, et elle l'atteindra infailliblement, nous en sommes convaincus. Les Asiatiques, les Malais qui se sont laissé embaucher dans certaines îles ou dans la Chine et nous arrivent, liés, d'avance, par ces engagements qui enchaînent leur liberté, sont des êtres dangereux, qu'il faut bannir du pays. Comme Chinois, ils sont sous la foi des traités et ils doivent être respectés; comme soumis à une sorte d'esclavage qui les force à travailler dans des conditions dégradantes, ils ne méritent aucun égard: ils provoquent, dans les salaires, des rabais qui, engendrant des luttes entre les nations et les employés, entre le capital et le travail, fomentent des troubles incessants. Il est bon de les tenir à distance, de s'en garer comme d'une épidémie.

La nouvelle loi a un autre avantage sur lequel on ne saurait trop insister. Cette reconnaissance officielle, légale, du devoir qu'a le législateur de protéger le labeur national, à l'intérieur, contre l'envahissement du travail forcé, est un excellent antécédent qui engage le Congrès et lui démontre qu'il est tenu de protéger le même labeur libre contre la concurrence que peut lui faire, à l'extérieur, le travail soumis à un semblable servage. Que de fois, à la Chambre ou au Sénat, on a tenté, sous mille prétextes plus ou moins spécieux, de faire entrer, en toute franchise, dans nos ports, les produits du travail forcé des coolies de l'Inde ou des noirs de Cuba! N'est-ce pas sur ce terrain que s'est engagée, que se continue, la guerre à l'industrie sucrière louisianaise? On a beau se livrer à des diversions plus ou moins ingénieuses, invoquer l'argument de l'intérêt du consommateur, on est toujours obligé d'en venir là au fait — nécessairement dans une République démocratique, dont la base fondamentale est la liberté individuelle — d'un privilège accordé au travail forcé de l'étranger au détriment du travail libre de l'intérieur.

Comment les libres échangistes, ou soi-disant tels, ont-ils pu se laisser aveugler jusqu'à se constituer, directement ou indirectement, les défenseurs d'un régime qu'ils honnissaient, il y a vingt-cinq ans, pour l'abolition duquel ils ont fait une longue et terrible guerre? A-t-on jamais poussé plus loin l'inconséquence? est-il possible de se retourner plus ouvertement, aujourd'hui, contre ceux dont on affectait, jadis, de prendre la défense?

La nouvelle loi est un nouveau pas, dans la voie salutaire de la protection du travail national, nous nous hâtons de le reconnaître, et il est à espérer que nous n'assisterons plus aux luttes pénibles que les avocats des travailleurs américains ont été, si longtemps et si souvent, obligés de soutenir contre ceux des industries étrangères.

L'administration de Washington suit, de son côté, la même ligne de conduite; elle nous en donnait, naguère, la preuve, en envoyant ici le Commissaire de l'Agriculture pour nous aider à perfectionner nos procédés de fabrication sucrière. L'intervention directe d'un des membres du Cabinet, dans l'activité industrielle, est extrêmement remarquable; elle démontre que nous entrons dans une ère nouvelle, où le développement du travail national et de la prospérité manufacturière doit devenir le but constant des efforts de nos gouvernants.

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—M. Joe Rosenfeld, de Houston, Texas, avait un dixième du billet No 66,551, au tirage du 15 mars. Il a conséquemment gagné un dixième du gros lot de cent cinquante mille dollars, montant qui a été immédiatement payé à son représentant.

M. P. M. Vermaas de Chicago, avait, lui aussi, un dixième du billet ci-dessus. Même chance conséquemment. Nous l'en félicitons de tout cœur.

Encore un autre qui avait un dixième du bienheureux billet, M. H. Taylor, de New York, le dixième du gros lot de $150,000 a été versé par la compagnie entre les mains de l'agent de l'Express, chargé de recevoir les $15,000.

Un quatrième aussi favorisé par le sort. Nommons-le: M. William Messer, de Topeka, Kansas, lui aussi a touché $15,000 pour le dollar que lui avait coûté son billet.

Nous ne sommes pas au bout de la liste. M. Joseph H. Ludwig, de Buffalo, New York, a reçu également $15 000 pour son dixième de billet.

M. P. Kinler, coureur de la Banque de l'Union, a touché le même montant pour le compte de la London, Paris and American Bank.

Est-ce tout? Non. La Wells Fargo & Co's Bank de San Francisco, Californie, a touché, pour qui? Nous l'ignorons, le dixième du lot de $150,000.

Aussi, $5,000 payé à Frank Brock, d'East Saginaw, Michigan, pour un cinquième du billet 66,344 auquel était échu le lot de $50 000.

Aussi, à l'Union National Bank, de Kansas City Mo. pour compte d'un client, $4,000 pour le cinquième du billet 15,732 qui avait gagné le lot de $20,000.

A Oliver & Griggs banquiers, à Dallas, Texas, à la City National Bank, de la même ville, à E. B. Kimball, de Portland, Maine, un dixième du lot de $20,000, c'est-à-dire $2,000 à chacune des parties ci-dessus.

La Germania Savings Bank de la Nouvelle Orléans a touché pour compte d'un déposant le cinquième du lot de $10,000 et l'agent de l'Express du Sud le même montant pour compte de Samuel Beatty, de New York.

Pour la guérison de toutes les affections et irrégularités des femmes, la Salsepareille d'Ayer n'a pas d'égale.

LOUISIANE.

Le *Weekly Times*, Shreveport, paroisse Caddo, du 24 mars:

Parmi les améliorations et les entreprises nouvelles qui sont l'objet des préoccupations de nos concitoyens, aucune n'est plus digne d'intérêt, aucune ne serait plus rémunératrice qu'une filature de coton.

Nous avons la matière première sous la main, en une même de la ville, et toutes les facilités de transport à notre disposition. Comment donc n'avons-nous pas encore songé à en tirer profit? Il y a de l'argent à gagner dans une filature bien dirigée. Supposons qu'elle occupe 300 travailleurs ayant de la famille; cela fait environ 1500 personnes vivant de cette industrie et soutenant les grands et petits magasins de détail. Admettons un ou deux établissements de ce genre dans notre centre: en deux ou trois ans, nous aurons une population de vingt mille âmes. Une compagnie peut se former immédiatement par actions pour fonder la fabrique. Il est facile de souscrire $50,000, en actions qui seraient payables à différents termes. Il ne tient qu'à nous de transformer notre ville, de la jeter dans la voie industrielle qui doit l'enrichir.

Demain, à 7 heures du soir, un meeting de nos concitoyens est convoqué à la Maison de Cour, pour poser les bases de la compagnie. Tout le monde est invité à y assister. Nous espérons y voir accourir, en foule, toute la population.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 19 mars:

Notre bayou reste stationnaire. Dans quelques endroits, il y a eu des commencements de crevasses, qui ont été vite arrêtées; nous espérons que, grâce à la vigilance dont on ne se départ pas, un seul instant, on pourra, cette année, éviter le désastre d'une inondation. Les chemins, en quelques places, sont quelque peu détériorés par l'eau qui suinte à travers les levées, mais les habitants s'empressent d'y remédier.

Nous venons de recevoir les quelques lignes suivantes, datées de l'habitation de M. Télémaque Badeaux, sur la rive gauche du Bayou Lafourche, à quelques milles plus bas que Lockport.

Dimanche, 13 mars à 4 heures du matin, la cloche de l'habitation de M. J. Badeaux et celle de l'habitation de M. T. Foret sonnaient, simultanément, l'alarme, et annonçaient aux voisins qu'une brèche venait de se produire dans la levée. Chacun a répondu avec empressement à l'appel, et, quoique la crevasse eût déjà atteint une largeur de 20 pieds, elle a été promptement bouchée. En moins de trois heures de travail, tout danger d'inondation a disparu.

M. Badeaux n'a qu'à se louer de l'empressement que tout le voisinage a mis à venir à son aide. C'est sur une de ses habitations que la brèche s'était déclarée.

—Nous avons, pendant la semaine, joui d'une température satisfaisante, favorable à nos récoltes, qui poussent à vue d'œil. Les matinées sont, peut-être, un peu fraîches, jeudi et vendredi matin, le froid était quelque peu vif et faisait craindre un abaissement prochain de température, nuisible aux plantes. Cela s'est déjà vu, même vers la fin du mois de mars; heureusement, nous en avons été quittes pour la peur.

—Il y aura, ici, mardi, 29 mars, un mass meeting, en vue d'aviser aux moyens d'établir, parmi nous, une manufacture de conserves en boîtes. Le colonel Harris, commissaire d'immigration, et le colonel M. B. Hylliard prendront la parole.

LE PRÉDICATEUR GAMBETTA.—Extrait d'une correspondance de Paris, du *Figaro*:

Toujours dans l'ordre des choses du catholicisme, *grand attraction* à l'église de la Minerve. Le prédicateur qui fait florès en y prêchant le Carême s'appelle.... Gambetta.

Il est Génois et uni par des liens d'une étroite parenté à la famille du défunt chef de l'opportunisme français, auquel il ressemble beaucoup. Comme Gambetta, le R. P. dominicain de ce nom a un véritable talent de parole, une éloquence fougueuse, entraînante, méridionale.

Pour compléter cette ressemblance physique et intellectuelle, l'orateur sacré parle, du haut de la chaire, comme s'il était à la tribune de la Chambre, allant jusqu'à appeler ses auditeurs: "Messieurs!" Et il pose familièrement les poings sur la balustrade, ponctuant de gestes profanes ses discours prononcés d'une voix forte, parfois même tonitruante,—toujours comme Gambetta.

L'ombre du sanctuaire aidant à l'illusion, c'est à croire, par moments, que le vrai Gambetta *redivivus*, s'est converti, las de toutes les amertumes dont les "frères et amis" l'ont abreuvé, et que sa voix puissante fait aujourd'hui retentir les voûtes du temple, comme autrefois celles du Palais-Bourbon!

COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES.—Bruxelles et Reims ne seront pas les seules villes reliées téléphoniquement à Paris.

M. Granet, ministre des postes et télégraphes, étudie, en ce moment, un projet d'ensemble pour couvrir la France d'un vaste réseau dont le point central serait la place de la Bourse, à Paris.

Les premières lignes qui seront établies sont celles de Paris à Rouen et au Havre—de Paris à Orléans—enfin, de Paris à Nantes et à Brest.

Les cabines qui doivent desservir les nouvelles lignes sont déjà installées à côté de celles de Bruxelles-Reims et pourront être ouvertes au public d'ici à six semaines ou deux mois.

Rotibal n'aime décidément pas les créanciers.

Hier, un créancier pauvre—on ne devrait jamais en avoir de tels—se présente chez lui.

—Monsieur sait que, vu l'état des affaires, je suis fort gêné.... Vous êtes à fort aise, etc.

Rotibal, superbe,

—De pareilles théories!.... Vous êtes donc un anarchiste?

PRÉCAUTIONS MILITAIRES. — L'amirauté anglaise vient de traiter avec trois grandes compagnies maritimes pour le nolisement de leurs paquebots à grande vitesse, en cas de guerre, à des prix arrêtés d'avance.

Nouvelles religieuses.

Nos journaux de Paris, du 11 mars, nous apportent la lettre suivante, adressée de Smyrne, le 26 février 1887, au *Monde* de Paris:

"La mission des Pères Dominicains établie depuis un siècle dans notre ville avait été confiée à des Pères italiens qui ont été remplacés, il y a six mois, par des Pères de la Province de Paris. L'arrivée de ces Pères français à Smyrne a été un événement, car de solitaire qu'elle était leur chapelle est devenue la plus fréquentée de la ville. On doit attribuer ce grand changement à deux causes: à la langue française, qui est généralement parlée ici, et surtout au zèle et au dévouement que déploient ces Pères dans l'exercice de leur ministère. Leur chapelle est trop petite pour contenir les personnes qui accourent à leurs conférences.

"Le R. P. Ollivier, qui se trouve parmi nous, fait l'admiration de tous par ses belles conférences. Après avoir prêché l'Avent à la cathédrale Saint-Jean devant un auditoire nombreux et choisi, il se propose de prêcher le carême à la chapelle du couvent et la retraite des hommes à la paroisse française de Saint-Polycarpe. Les étrangers, grecs photiens, protestants, arméniens, affluent à ses conférences. Le R. P. Didon est arrivé hier dans notre ville, où il compte passer quelques jours; il vient des côtes de la Syrie. C'est encore un Père Dominicain le R. P. Dubourg, qui prêchera le carême à la cathédrale Saint-Jean.

"Nous nous estimons donc heureux de posséder ces éloquents religieux, qui par leur affabilité se font aimer de tous. C'est là encore une preuve que les Français ont toutes les sympathies des catholiques orientaux. Malgré tout ce que fait le gouvernement italien pour acquérir un peu de popularité dans ces contrées, malgré les quatorze mille francs que le consulat italien dépense annuellement pour subvenir aux frais d'une école italienne, malgré les vexations exercées sur les classes pauvres italiennes pour leur enlever de force leurs enfants et les emmener à l'école italienne, malgré tout cela et bien d'autres misères qu'il serait inutile d'énumérer ici, le français est toujours la langue dominante du pays, les écoles françaises tenues par les Pères Lazaristes et les Frères des Écoles chrétiennes sont le plus fréquentées. Que les ennemis des ordres religieux, le photien Georgiades Demétrius à leur tête, crient que les Orientaux ne doivent rien aux congréganistes, les faits parlent plus haut et il suffit d'avoir des yeux pour voir d'où vient la lumière.

"M. l'abbé F. Charmetant, le zélé directeur général de l'œuvre des Ecoles d'Orient, est arrivé l'autre semaine dans notre ville et il a employé les quatre jours qu'il y a passés à visiter toutes nos écoles, surtout celles des pauvres qui sont subventionnées par son œuvre. Nous avons eu l'honneur de l'accompagner dans toutes ces visites, où il a pu constater les progrès des enfants dans la langue française. Il a reconnu une fois de plus que la régénération de l'Orient ne peut provenir que de la multiplication des écoles catholiques en face des écoles schismatiques et protestantes qui tendent à envahir toutes les classes de la société, en s'installant dans presque tous les quartiers de la ville et dans toutes les villes de l'intérieur de l'Anatolie. Dieu veuille toucher les cœurs charitables pour lui donner des aumônes abondantes, afin de pouvoir aider à la fondation d'autres écoles dont le besoin se fait sentir de plus en plus. M. l'abbé Charmetant s'est embarqué aussi pour Constantinople et de là il rentrera en France."

S. Em. le cardinal Langénieux va profiter de son séjour à Rome pour traiter avec la Sacrée Congrégation des études, en qualité d'arbitre et de conciliateur choisi par les parties intéressées plusieurs questions relatives à l'Université catholique de Lille.

La question du Tessin, rouverte par la mort de Mgr. Lachat, est résolue en ce sens que le Conseil fédéral suisse consent, à la demande du Saint Siège, à maintenir l'autonomie religieuse de ce canton. Il ne reste plus, par conséquent, qu'à procéder à la nomination du titulaire.

La *Gazette de France*:

Le P. Trincal, de la Compagnie de Jésus, missionnaire apostolique au Maduré (Hindoustan), signale à Mgr Canoz, vicaire apostolique, les progrès de la foi dans son district. Cinq nouvelles chrétientés ont été fondées.

Au Japon, M. Sauret, missionnaire, affirme que le Bouddhisme est en décadence. Les bonzes perdent tout crédit; ils sont sur le point de renoncer à leur habillement traditionnel. Plusieurs conversions ont eu lieu dans la ville d'Osta, qui s'appelait l'œuvre du temps de saint François Xavier, et qui était peuplée de chrétiens. Un bonze s'est converti.

Nous lisons dans la *Semaine Religieuse* de Bayeux, à propos de la mort de M. Demolombe:

"Nous n'avons pas à faire l'éloge du jurisconsulte. Tout le monde sait que M. Demolombe a une réputation européenne, qu'il occupe une place d'honneur, si ce n'est la première place, parmi les commentateurs du code civil; il laisse une œuvre considérable, 31 volumes; il n'en fallait pas tant pour sa gloire.

"Ce que nous sommes heureux de constater ici, c'est la fin chrétienne de l'illustre défunt.

"Depuis quelques années, M. Demolombe se rapprochait peu à peu de la foi de son enfance. Il parlait fréquemment de la mort, de l'immortalité de l'âme, de la vie future. Les consolations de la religion avaient pour lui un attrait nouveau. Il aimait à recevoir la visite d'un de ses anciens élèves de l'Ecole de droit, aujourd'hui vicaire général à Bayeux.—Le vicaire général était discret; il avait l'espoir d'ailleurs qu'un jour ou l'autre M. Demolombe, conduit par sa belle intelligence, ferait lui-même les premières avances. Il en a été ainsi.

"M. l'abbé Reverony a été demandé, il y a plusieurs semaines, par M. Demolombe; il a reçu les confidences suprêmes du vieillard; il lui a apporté le Saint Viatique; il lui a donné les derniers sacrements."

A l'occasion du neuvième anniversaire de son couronnement, le Saint-Père a fait généreusement distribuer aux pauvres de Rome une somme de dix mille francs.

Par billet de la Secrétairerie d'Etat, le Souverain Pontife a autorisé S. Em. le Cardinal Vladimir Czacki, à accepter le titre de protecteur du Royaume de Portugal, titre conféré à Son Eminence par Sa Majesté Très Fidèle.

La dernière quête faite dans notre diocèse et les dons particuliers versés à l'archevêché pour l'Institut catholique de Paris ont été de 32,566 fr. 90.

Comme on le voit, une fois de plus encore, la générosité des catholiques ne se ralentit pas. Tous les jours, on leur demande, et tous les jours ils donnent. Aussi l'Institut catholique aussi bien que les Ecoles libres sont-ils placés au premier plan. De là les plaintes incessantes des radicaux du Conseil municipal.

AMBULANCES URBAINES A PARIS.—L'Œuvre des ambulances urbaines doit inaugurer, très prochainement, son premier poste central de secours pour les blessés et les malades recueillis sur la voie publique et à travers Paris. Ce premier poste est établi à l'hôpital Saint-Louis.

Vingt-neuf postes avertisseurs de secours seront bientôt installés chez les pharmaciens et dans les bureaux de police. Ils seront reliés à l'hôpital Saint-Louis par des téléphones.

L'inauguration de ce service doit avoir lieu en avril prochain; mais le devis, qui a été présenté par le ministre des postes et télégraphes, au sujet de l'installation des câbles et appareils téléphoniques, a quelque peu dépassé les prévisions de l'Œuvre des ambulances, et le comité directeur a décidé de donner une nouvelle fête avant la fin de mars.

La Salsepareille d'Ayer guérit toutes les maladies du sang, expulse toute impureté, renouvelle les forces vitales.

Russie.

La constante préoccupation des Anglais—dit la *Gazette de France* du 11 mars—est la marche des Russes vers le centre de l'Asie. Ils y voient à bref délai une menace sérieuse pour leurs possessions de l'Inde. Cette crainte se reflète dans tous leurs articles de journaux et dans les études plus approfondies des nombreuses revues mensuelles qui se publient de l'autre côté de la Manche.

La "Forthnightly Review" et la "National Review" envisagent la possibilité d'un conflit entre l'Angleterre et la Russie sur les frontières de l'Afghanistan, et les conséquences fatales de ce conflit pour le sort des colonies anglaises.

La "National Review" déclare que "le préjudice que la Russie causerait à l'Angleterre si elle absorbait la Perse et l'Inde serait tel, qu'il est inutile de l'indiquer en détail. La conséquence, je le répète, serait simplement fatale à l'Angleterre."

Cet aveu indique que l'on ne se fait aucune illusion à Londres sur les chances d'une lutte avec la Russie. Aussi peut-on trouver quelque peu extraordinaire la déclaration faite dernièrement par M. Gladstone, que la présence des Russes à Constantinople ne pouvait plus constituer un danger pour l'Angleterre. Le chef du parti radical est sans doute trop occupé de sa campagne du Home-Rule pour avoir des idées bien nettes sur les dangers extérieurs qui peuvent menacer son pays. Cette opinion n'est aucunement partagée par les hommes compétents, qui regardent l'entrée des Russes à Constantinople comme la rupture certaine des communications entre l'Angleterre et l'Inde par le canal de Suez.

Ce ne sera, pas du reste, en Europe que se produira le conflit, mais bien en Asie, là où les Russes ont de longue main accumulé tous les moyens propres à leur assurer le succès. Sans parler du chemin de fer transcaspien, sur lequel nous reviendrons tout à l'heure, ils ont déjà commencé cette campagne d'émissaires qui parcourent les bazars de l'Inde pour porter partout la bonne parole au nom du Czar, dont ils célèbrent la gloire et les richesses. On sait quelle est l'impression produite sur les imaginations asiatiques par tous ces récits homériques.

Derrière eux s'avancent lentement les bataillons du colonel Michel Nicholaievitch Annenkoff, occupés à poser la voie ferrée qui doit relier Saint-Pétersbourg avec Samarkand, au cœur de la fertile plaine arrosée par l'Amou-Daria.

La longueur de cette ligne, depuis les bords de la mer Caspienne jusqu'à Samarkand, sera de 1335 verstes, et elle servira des centres comme Kizil-Arvat, Bashardin, Ashkabad, Merv, Tchihardjui, Bokkara, Melek, Sara-Bulak et Samarkand.

Les travaux de cette ligne furent commencés en 1880, sous la direction du général Skobeleff et poursuivis par le général Annenoff avec une rare persistance.

Ce dernier eut à vaincre des difficultés presque insurmontables dont les moindres ne furent pas la traversée des plaines sablonneuses de la côte à Ashkabad et de Merv à Tchihardjui.

Deux mille ouvriers persans et vingt mille turcomans sont occupés sous la surveillance de trois ou quatre bataillons de sapeurs du génie russe. Au manque d'eau vint s'ajouter l'absence de combustible nécessaire à l'alimentation des machines; on eut recours au naphte qui abonde dans ces contrées. La ligne exécutée jusqu'à Akhal Tekké, les travaux marchent rapidement jusqu'à Dushakh, d'où partira probablement la future voie vers Hérat. En calculant la marche des trains à vingt verstes par heure, il sera possible de se rendre de Tiflis à Samarkand en trois jours ou quatre, y compris le temps nécessaire pour aller de Tiflis à Bakou: une journée; 18 heures pour la traversée de la mer Caspienne, de Bakou à Usun-Ada, et 36 heures de ce dernier point à Samarkand.

Quant au prix par verste atteint par la construction de cette ligne, il s'est élevé à 30,000 roubles. Voilà un chiffre que feront bien de méditer les entrepreneurs de la ligne Dakar à Saint-Louis dans notre colonie du Sénégal.

La Russie, en entreprenant ce travail gigantesque, a poursuivi un double but: ouvrir des débouchés nouveaux à son commerce, en lui donnant les moyens de faire des affaires dans les pays nouveaux; s'assurer les moyens de porter à l'Angleterre un coup mortel dans l'Inde.

Les Persans, qui sont un peuple commerçant, apprécient rapidement les avantages des voies de communication qui vont traverser leur pays. Ils encourageront les efforts de la Russie qui, continuant son œuvre, reliera Merv avec l'Océan Indien et aura ainsi pacifiquement réalisé une partie du testament de Pierre le Grand.

Alsace-Lorraine.

(Correspondance de la *République Française*.)

Strasbourg, 9 mars.

Cette fois, nous vivons décidément sous le régime de la dictature. L'ordonnance qui vient de paraître ne nous laisse plus aucun espoir; je ne vous envoie pas la traduction de ce document passablement diffus; une seule phrase mérite d'être traduite *in extenso*; la voici: "Dès que des menées anti-allemandes se feront jour dans une société quelconque, cette société sera dissoute." C'est clair, mais peu précis; qu'entend-on, en effet, par ce terme vague: menées anti-allemandes? Le sous secrétaire d'Etat a cependant eu la singulière prétention d'établir des catégories: on refuse le droit de vivre aux sociétés qui restent fermées aux immigrés, aux Alsaciens ou Lorrains qui ont servi dans l'armée allemande, à celles qui accueillent "des citoyens condamnés pour motifs politiques," à celles qui ne soumettent pas leurs règlements, leurs insignes, leurs étendards à l'approbation du *Kreis-director*. Autant dire que nulle société de chant, de gymnastique, de secours mutuels ne sera autorisée si elle n'affiche ouvertement des tendances allemandes.

Conséquence: nous avions ici une dizaine de sociétés; on en comptait une centaine éparses sur tout le territoire du *Reichsland*. Ces sociétés n'ont plus qu'à se dissoudre, car il n'en est pas une seule qui s'ouvre devant les immigrés. Et c'est là justement le grief principal que vise l'ordonnance.

Nos sociétés n'ont jamais fait la moindre démonstration politique; leurs étendards sont rouges, blancs, noirs, jaunes ou verts; leurs statuts interdisent toute discussion; quand ces sociétés se réunissent, c'est pour fêter galement quelque anniversaire au Hoh Kœnigsburg ou au château de Lundsberg. Aucune d'elles ne s'est avisée de chanter la *Marseillaise*; elles ont toutes cependant tenu à n'admettre dans leur sein que des Alsaciens-Lorrains. Pas d'Allemands; on voulait rester en famille. Et cela est si vrai que le président de nos sociétés chorales était M. de Turkheim, dont un fils est fonctionnaire allemand, dont le gendre est officier de l'armée allemande, mais qui, lui, est Alsacien, rien qu'Alsacien. Il y avait dans le choix même de ce président toutes sortes de garanties pour l'autorité allemande. Quand les gouvernements absolus se mettent à commettre des sottises, ils ne s'arrêtent pas volontiers en chemin!

Les journaux officieux continuent à exploiter les élections du Reichstag; c'est un thème facile. Ils ont découvert que sept communes de la circonscription d'Erstein-Molsheim ont voté pour M. Zorn de Bulach, partisan du septennat. Ce sont les communes de Bolsenheim, Burgheim, Daubensand, Eutzheim, Erstein, Gerstheim et Osthausen; les faveurs gouvernementales vont pleuvoir sur ces bienheureuses communes; on annonce d'ores et déjà que l'église d'Osthausen sera rebâtie et que le petit village de Burgheim, situé près de Barr, sera doté d'une mairie monumentale. Et puis! Changera-t-on les sentiments de la population, de l'immense majorité des électeurs de la circonscription?

En attendant, l'autorité militaire achève l'organisation du 15me corps d'armée. Le bataillon de chasseurs qui tenait garnison à Saverne, et qui comptait avec le 8me corps d'armée, est définitivement attaché au 15me corps. Le dépôt sera transféré, au 1er avril prochain, de Coblentz à Saverne. Cette augmentation *définitive* n'était pas prévue dans le projet de loi que le Reichstag vient de voter.

On télégraphie, de Strasbourg, le 11 mars:

Strasbourg, 11 mars.

On doute que la démission de M. Hofmann, secrétaire d'Etat, soit acceptée. C'est moins l'insuccès subi aux dernières élections que les divergences d'opinion existant entre le prince de Hohenlohe et M. de Hofmann au sujet des mesures à prendre contre l'élément protestataire, qui ont décidé M. de Hofmann à donner sa démission.

On assure, en effet, que le prince de Hohenlohe serait disposé à supprimer la représentation du pays au Landesausschuss et aux conseils généraux et d'abandonner toute l'administration aux fonctionnaires, tandis que M. de Hofmann ne serait pas partisan de ces mesures.

Après un discours de M. Grad, qui déclare qu'il ne votera pour le nouveau bâtiment du Landesausschuss que lorsqu'il sera rassuré sur la situation future de l'Alsace-Lorraine, le crédit de 100,000 marcs, demandé comme deuxième acompte pour la construction du bâtiment, est repoussé.

Voici, à partir du 1er avril, la composition de l'infanterie du 11e corps d'armée allemand:

30e division (Metz): 59e brigade, comprenant les 98e et 130e à Metz; 60e brigade, comprenant les 131e (Metz) et 135e (Thionville). La brigade d'occupation bavaroise à Metz, comprenant le 4e et le 8e bavarois, fait également partie de la 30e division.

31e division (Strasbourg): 61e brigade, comprenant les 25e, 138e et 126e (Strasbourg); 62e brigade, comprenant les 60e (Wissembourg et Bitche) et 137e (Haguenau).

33e division (Strasbourg): 65e brigade, comprenant les 67e (Metz) et 136e (Dieuze), 66e brigade, comprenant les 97e (Sarrebourg), 99e (Strasbourg et Phalsbourg) et 105e.

Les régiments d'infanterie suivants recevront un quatrième bataillon: 11e et 129e (2e corps); 18e, (6e corps); 13e, 16e, 39e et 53e (7e corps); 40e et 65e (8e corps); 80e et 83e (11e corps); 17e, 112e, 113e et 114e (14e corps).

LA GARE SAINT-LAZARE.—Depuis le 10 mars, le hall de la gare Saint-Lazare, à Paris, situé en bordure de la rue de Rome et affecté aux voyageurs des trains de banlieue, est de nouveau accessible au public. La façade de la gare donnant sur la cour de la rue Saint-Lazare et celle en bordure de la rue de Rome sont terminées.

LES ROSIÈRES DE PARIS.—Trois cent dix-huit postulantes se sont présentées en 1886 pour concourir à la première répartition du prix Barbet Batiful. Cette répartition portait sur les arrérages des années 1885 et 1886. Une commission a été chargée de l'examen des demandes. Le 1 novembre 1886, la commission ayant terminé cet examen, Mlle Privat, brodeuse, et Mlle Cunin, couturière, ont été désignées pour recevoir chacune la somme de 10,000 fr.

Le capitaine d'un grand navire dit au pilote marseillais qui le rentre au port:

—Surtout, faites bien attention.

—Oh! avec moi, il n'y a pas de danger!

—Il y a beaucoup de rochers par ici; les connaissez-vous bien?

—Si je les connais, les rochers! un vieux pilote comme moi!

Au même instant, on entend un effroyable craquement: le navire venait de toucher.

Le pilote, sans se déconcerter:

—Tenez, la preuve, en voilà un!

La phthisie se guérit. Le Dr J. S. [illegible] ... a 28 livres et est parfaitement rendu à la santé.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes [illegible]. Livraison à domicile. [illegible]—1anPP

Le Docteur A. B. de Villeneuve
A L'HONNEUR d'annoncer à sa clientèle [illegible] 26mars—1m

Succession de Jean Paisseguer.
[illegible]
W. F. MURPHY,
Avocat de la dite succession.
25 mars—3t 77 rue de la Douane.

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.
VINS [illegible] M. Forget, 119 rue Royale, [illegible] 50 sous [illegible] To Kalon. 17fev—1anPP.

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands, No 101 [illegible] LUNDI 4 avril 1887 de 11 heures A. M. à 2 heures P. M.
19 mars—au 4 avril. G. W. NOTT, Secrétaire.

ALPHONSE BARNETT
ET
GEORGE M. BARNETT,
NOTAIRES,
No 41 Passage de la Bourse
Près de la rue de la Douane.
6 mars—1a

A vendre.

Pour se retirer des affaires, un établissement de bains avec les installations tel qu'il se trouve au No 102 rue Conti, près Dauphine. La maison peut être vue en opération tous les jours. Pour les conditions s'adresser à F. Gaupp sur les lieux. 20mars—7f

LIQUIDATION.
ME retirant positivement des affaires, j'offre aux marchands de la ville et de la campagne tout mon fort stock de **Dry Goods et Notions** à des prix excessivement bas. Un escompte libéral sera fait pour le cash.
H. MANUEL,
20 et 22 rue de Chartres.
17 fév—2m Nlle Orléans.

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

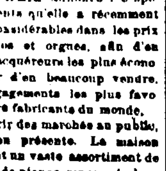

La maison Grunewald annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier, STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOHMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle a plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.
MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques. CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs, cela vous sera avantageux.
Louis Grunewald,
127 rue Canal
Et 18 rue Baronne, N.O.
1er oct86—1an

AVIS
A NOS AMIS ET AU PUBLIC.
Nous avons transporté nos magasins aux **Nos. 29, 31 et 33 rue du Canal,** local que nous occupions avant l'incendie. L'édifice a été restauré complètement, agrandi, et disposé de manière à nous permettre de déployer avec symétrie.
Notre nouveau stock de Marchandises choisies avec le plus grand soin, et se composant de **Vêtements confectionnés pour hommes, jeunes garçons et enfants, Chapeaux et linge de dessous.**
Nous offrons le tout à des **Prix plus faibles que jamais.**
C. LAZARD & Cie.
Nos 29, 31 et 33 rue du Canal.
24 oct—86 1 an—dim mar jeu sam.

$150,000. **Avis.**

Nouvelle-Orléans, 17 mars 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Joe Rosenfeld, Houston, Texas, un dixième du billet No 66,551, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi 15 mars 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE.
Agent du Wells, Fargo & Co's Express.
26mars—2fPP Nlle-Orléans Lne.

$150,000. **Avis.**

Nouvelle-Orléans, 18 mars 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de P. M. Vermaas, 397 South Robey street, Chicago, Ill., un dixième du billet No 66,551, tirage à numéro simple, Classe C de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi 15 mars 1887 et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE.
Agent Southern Express Company.
26mars—2fPP Nlle Orleans, Lne.

$150,000. **Avis.**

Nouvelle Orléans, 21 mars 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de H. Taylor, New York, un dixième du billet No 66,551 tirage à numéro simple classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi 15 mars 1887 vendu à Brooklyn, New York, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE.
Agent Southern Express Company.
26mars—2fPP Nlle Orleans, Lne.

$150,000. **Avis.**

Nouvelle Orléans, 21 mars 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de William Messer, Topeka, Kansas, un dixième du billet No 66,551 tirage à numéro simple, Classe C de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi 15 mars 1887, vendu à Kansas City, Missouri, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
B. W. CASON.
Agent du Pacific Express Co. Nlle Orléans Lne.
26 mars—2f PP.

$150,000. **Avis.**

Nouvelle Orléans, 23 mars 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Joseph H. Ludwig, 430 Williams street, Buffalo, New York, un dixième du billet No 66,551 tirage à numéro simple, Classe C de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi 15 mars 1887 et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
B. W. CASON.
Agent du Pacific Express Co. Nlle Orléans Lne.
26 mars—2f PP.

$150,000. **Avis.**

Nouvelle Orléans, 24 mars 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte du London, Paris and American Bank Limited, San Francisco, Cal., un dixième du billet No 66,551 tirage à numéro simple, Classe C de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi 15 mars 1887, vendu à New York, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.
I. KINLER.
Coureur de l'Union National Bank.
26 mars—2f PP. Nlle Orléans, Lne.

$150,000. **Avis.**

Nouvelle-Orléans, 25 mars 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Wells, Fargo & Co's Bank, de San Francisco, Cal., un dixième du billet No 66,551 tirage à numéro simple, Classe C de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 15 mars 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.
CHAS. SANTANA.
Commis au change de la Louisiana National Bank.
26 mars—2fPP Nlle Orléans, Lne.

$50,000. **Avis.**

Nouvelle-Orléans, 25 mars 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Frank Brock, 518 Potter street, East Saginaw, Mich., un dixième du billet No 66,344 tirage à numéro simple, Classe C de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres le mardi, 15 mars 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE.
Agent du Southern Express Co.
26mars—2fPP Nlle-Orléans, Lne.

$20,000. **Avis.**

Nlle Orléans, 18 mars 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte du Union National Bank of Kansas City, Mo., un cinquième du billet No 15,732 tirage à numéro simple, Classe C de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le mardi, 15 mars 1887, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit cinquième au bureau de la Compagnie.
L. T. SANTANA.
Coureur de la State National Bank.
26mars—2f PP. Nlle Orléans, Lne.

$20,000. **Avis.**

Nouvelle-Orléans, 21 mars 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Oliver & Griggs, banquiers, Dallas, Tex., un dixième du billet No 45,732, tirage à numéro simple, Classe C de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—dixième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres le mardi, 15 mars 1887, vendu à la Nouvelle Orléans, Lne et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.
C. F. St. Ruf.
Receveur de la Hibernia National Bank, Nlle Orléans, Lne.
26 mars—2f PP

$20,000. **Avis.**

Nouvelle-Orléans, 19 mars 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la City National Bank of Dallas, Texas, un dixième du billet No 45,732, tirage à numéro simple, classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le mardi 15 mars 1887, vendu à la Nouvelle Orléans, Lne, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.
L. T. SANTANA.
Coureur de la State National Bank, Nouvelle-Orléans, Lne.
26 mars—2f PP

$20,000. **Avis.**

Nlle-Orléans, 23 mars 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de E. B. Kimball, Portland, Me., un dixième du billet No 45,732, tirage à numéro simple, classe C de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le mardi 15 mars 1887, vendu à Boston, Mass., et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE.
Agent Southern Express Company.
26 mars—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

$10,000. **Avis**

Nouvelle Orléans, 16 mars 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte d'un déposant, un cinquième du billet No 65,615, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 15 mars 1887, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du dit cinquième au bureau de la Compagnie.
H. A. WULFF.
Coureur de la Germania Savings Bank.
26mars—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

$10,000. **Avis.**

Nouvelle-Orléans, 21 mars 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Samuel Beatty, par l'entremise de E. P. Jones, 59 Broadway, et John M. Holder, New York, un dixième chacun du billet No. 65,615, tirage à numéro simple, Classe C de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixièmes qui ont gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le Mardi, 15 mars 1887, et que les montants en ont été promptement payés sur présentation des dits dixièmes au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE.
Agent du Southern Express Co.
26 mars—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

DENTISTES.

EDOUARD J. de HART,
DENTISTE.
A transféré son bureau du No. 195 de la rue du Canal au No. 13 de la rue des Dryades, près Canal. 28 nov—1an

A. MOROY,
Dentiste,
A transféré son salon au No. 75 de la rue Royale. 1er no—1 an

Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.
G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 116 rue du Canal.
Entre St Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

ABONNEZ-VOUS
—A—
L'INDÉPENDANT,
Journal quotidien franco-américain, paraissant à New York 126 W. 25me rue.
Abonnement—$7 30 par an, deux cents le numéro.
L'Indépendant publie les dépêches, deux feuilletons, etc. Il est le seul organe rédigé et administré par des Français à bon marché, populaire, indépendant, la tribune de la population de langue française.
Prime—Tous les abonnés d'un an reçoivent gratuitement à titre de prime le portrait du **Général Boulanger.** 19 mars—7f

PROCUREZ-VOUS
—LE—
Directory de la ville,
ANNÉE 1887.
5400 noms nouveaux.
25,000
Changements d'anciens noms
Ce qui rend inutile les autres directories, ce qui rend aussi le nouveau indispensable aux commerçants.
LE MOYEN LE PLUS PROMPT ET LE MEILLEUR
[illegible]
L. SOARDS, Editeur.
5 Allée Commerciale coin de la rue du Camp. 10 fe—

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL
and LONDON
and GLOBE.
La plus grande Compagnie du Monde contre l'incendie.
Plus de $38,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - $1,427,290.
Directeurs à la Nouvelle-Orléans:
J. F. SHRODER, Chairman.
NEWTON BUCKNER, RODOLPH WOESTE, A. DELVAILLE.
HENRY V. OGDEN, secrétaire Résident.
CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12nov. 86—1an—V&C.

ELKIN & CO.,
100......Rue du Canal......100
Invitent le public à venir examiner leurs dernières importations en
TAPIS
Velours Tournay, Mosaïque, Windsor.
TAPIS DE BRUXELLES.
—Aussi—
Moquettes, Velours, Body Brussels, Trois-plis et Ingrains.
Toiles cirées, Linoleums et Corticines Anglais.
RIDEAUX
Des derniers genres en Crête, Madras, Suisse et Nottingham.
Portières Turcoman et de Vienne,
Stores de fenêtres, Corniches, Flèches.
NATTES DE CHINE en grande variété.
RUGS ET TAPIS DE SMYRNE des meilleures qualités.
26oct86—1an

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS,
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouvert de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er mars 1887.

Liste de publication.

Antoine ou Hilaire dit Barral	Hézecques Elie
Aurenson Jean Baptiste Léon	Henrion Jean Baptiste
Beaudéan Louis	Hourticolon Jean dit Perican
Bellin Edouard François	Jeanton Germain Jules
Bernier Pierre	Mainguy Pierre Marie
Blondeau Louis	LeBreton Charles Adolphe
Boudon Pierre Acurse	Pauly Antoine
Brulatour Eugène Marie Georges	Pellicier Louis
Charcot Emile	Prévôt Pierre Nicholas
Chauveau Louis, maréchal ferrant	Puts Théodore Arnaud
Carron Louis	René Henri
Chervin Claude	Rebours Françoise Emile
Colard Emile Jules	Robert Mme Cécile épouse Raspail
Desjardins les époux	Rivoire Ulysse
Didiot François Joseph	Rivoire Hyppolite
Domecq Julien dit Léonard	Sestier Léon et Jean
Dupuy Leper	Serreune Firmin
Génin Louis	Taillandier Jean Baptiste
Gosseu Aimé	Trinquet Jeanne femme Fusch
Girerd Jean François	Thomas Jean Marie
Germain Georges	Vincent Alexandre

LETTRES.

Arnould Stanislas, charpentier	Moine Marius
Delouvert Aimé	Monnaud Jean
Frances Gaston	Renault Alexandre
Gobreau Lucien	Vve Sénécal épouse Chatry
Jourdan Mme Corinne née de Vasilat	

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er octobre 1886.
Le Gérant,
PAUL DEPIERRE.

ASSURANCES.

20me Etat de Situation Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa charte, la compagnie publie son état de situation pour l'année prenant fin le 31 décembre 1886:

Primes d'incendie		$175,959 67
Primes de mers		4,306 08
Primes de rivières		2,240 24
Primes totales		$182,505 99
A ajouter: Risques non expirés de 1885		41,769 60
Primes totales		$224,275 59
A ajouter Intérêt, profit et pertes, etc.	23,813 96	
Moins traitements et dépenses générales	12,114 68	11,699 28
Fonds de surplus de 1885		17,000 00
Total		$252,974 87
Pertes payées—		
Sur les incendies	60,172 06	
Sur les mers	494 41	
Sur les rivières	4,498 46	
	$65,164 93	
Réassurances	36,483 42	
Réfractions et primes remboursées	51,635 06	
Taxes d'Etat et de ville, Bureau des Underwriters, corps de sauvetage, souscriptions	9,271 54	162,554 95
Surplus total		$90,419 92
Réserve pour—		
Primes non acquises	37,801 16	
Pertes non payées	13,251 74	
Dividende 5 0/0 déclaré et payé en juillet 1886	10,000 00	
Dividende 5 0/0 déclaré en janvier 1887	10,000 00	
Fonds de surplus de 1886	19,367 02	
	$90,419 92	

ACTIF.

Bons à primes	596 42
Primes en voie de perception	29,992 88
Prêts et nantissements	17,870 00
Prêts et hypothèques	6,225 00
Bons des Etats Unis et d'Etat. Bons de ville consolidés et Bons à primes de ville	116,404 00
Actions d'assurances et autres, valeur sur le marché monétaire	500 00
Bâtisse 51 rue du Camp et autre immeuble	78,119 11
Meubles de bureau et installation	2,532 75
Argent en banque	28,079 76
Total	$280,419 92

Cet exposé est une copie exacte des livres de la compagnie.
(Signé) H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et souscrit pardevant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 14me jour de janvier 1887.
W. O. HART, Notaire.

Le Bureau de Direction s'est réuni le 13 de ce mois et après avoir placé au crédit du fonds de surplus $2,367 02 formant un total de $19,367 02 a déclaré un second dividende semi-annuel de 5 pour cent faisant 10 pour cent d'intérêt pour l'année sur le capital pour l'année finissant le 31 décembre 1886, dividende payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER	JAS D. EDWARDS
J. J. WECKERLING	LOUIS GRUNEWALD
J. HASSINGER	P. W. DIELMAN
GEO. H. BRAUGHN	JOHN THORN
FRANK VATTER	J. P. MEYERS
HERM. CURTIUS	A. G. RICKS
J. J. LANGLES	W. W. HUCK
J. E. MERILH	C. E. FISCHER

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans.
No 101, RUE DU CANAL.
Trente-deuxième Etat Annuel.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1886 y compris les primes non-échues de l'année précédente—

Sur les risques d'incendie		$214,703 96
Sur les risques maritimes		10,987 55
Sur les risques de rivières		10,340 68
Primes totales		$236,032 19
Moins primes non échues		65,650 00
Primes nettes acquises au 31 mai 1886		$170,382 19
PERTES PAYÉES.		
Sur les risques d'incendie	$88,584 58	
Sur les risques maritimes	1,567 94	
Sur les risques de rivières	1,489 79	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	16,457 51	
Réassurances et primes remboursées	14,995 43	
		$123,095 29
Profits		$47,286 90

La Compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières	$252,796 43
Actions de Banques et de Chemins de fer, et autres	52,270 75
Billets garantis par hypothèques et nantissements	129,032 86
Billets à recevoir	56,259 45
Primes en collection	24,306 56
Actions d'Assurances	800 00
Jugements sur billets hypothécaires	4,335 00
Comptant	38,723 33
	$558,526 36

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et correcte copie des livres de la Compagnie.
G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Fait sous serment pardevant moi, le 14 juin 1886.
JAMES FAHEY, Notaire.

Deux dividendes—intérêt de 2 1/2 pour cent chacun ont été payés aux actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1886.

DIRECTEURS:

D. A. Chaffraix	Amedée Hopkins
Jos A. Shakspeare	Jno B. Lallande
M. W. Smith	Paul Fourchy
W. H. Bofinger	D. Fatjo
Paul Capdevielle	Alden McLellan

DATE DE FONDATION 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLÉANS.
(New Orleans Insurance Company of New Orleans.)
Etablie en 1805.
BUREAUX: 2 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

CAPITAL - - - $500,000

J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

CHAS. T. DUGAZON	EDWD. J. BOBET
PIERRE POUTZ	R. GALLY
D. FATJO	A. SCHREIBER
CHAS. E. SCHMIDT	THEO. BRIERRE
JULES TUYES	W. C. C. CLAIBORNE, JR.
GUS. PITOT	J. W. HINCKS

24 fév—1an

BASILE BARES,
FACTEUR DE PIANOS.
84 Rue Royale, N.O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—

Spectacles, Bals, &c.

Académie de Musique de Bidwell.
Wm Redmond et Mme Thos Barry.
Deux représentations aujourd'hui.
Matinée à midi. Le soir à 8 heures.
RENE!
26 mars—1f

Académie de Musique de Bidwell.
Commençant Dimanche, 27 mars.
Matinées Mercredi et Samedi.
Seconde semaine des artistes favoris.
Wm. REDMUND
—ET—
Mme THOS. BARRY,
Secondés par leur superbe troupe dans le grand drame romantique de Chas Osborne
A MIDNIGHT MARRIAGE!
Dimanche 3 avril—Bénéfice annuel de M. FRED. MAUBERRET. 26mars—

GRAND OPERA HOUSE.
Aujourd'hui à midi. Le soir à 8 heures.
Bidwell's Star Dramatic Company
Dans l'élégante comédie de
MONEY!
Ce soir—Bénéfice de M. GUS RINGE, le trésorier. 26mars—1f

GRAND OPERA HOUSE.
Dernière semaine de la saison.
DIMANCHE, 27 MARS.
Et tous les soirs cette semaine et Matinées Jeudi et Samedi.
Bidwell's Star Dramatic Company.
Présentant la comédie de Buckstone
MARRIED LIFE!
Terminant par le drame comique
PARENTS AND GUARDIANS.
Note: Bénéfice de Fred Mauberret à l'Académie de Musique Dimanche 3 avril.
26 mars.

SPANISH FORT.
Grand concert gratuit donné par l'orchestre symphonique de la Nlle Orléans de 65 musiciens, sous la direction du **Prof G. Borchert** le DIMANCHE 27 mars.
Le concert commencera à 3 heures et finira à 5 heures 30 minutes.
Les trains se succéderont rapidement pour la commodité du public. 26 mars—2f

TEMPLE D'ART
POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT,
LA BATAILLE DE PARIS
La plus grande œuvre d'art qui ait [illegible]
Ouvert journellement le dimanche inclusivement de 8:30 A. M. à 5:30 P. M.
23 mars—

PREMIÈRE EXHIBITION
—DE LA—
Société d'Horticulture de la N.-O.
—Dans la Salle des—
ODD FELLOWS,
Les 23, 24, 25, 26 et 27 Mars.
Ouverte de 10 heures du matin à 10 heures du soir.
ENTRÉE 25 sous.
Jeudi, 24 mars—Fleurs coupées, les entrées seront closes à 10 heures a. m.
Vendredi 25 mars—Fleurs montées, entrées closes à 3 heures p. m.
Fleurs nouvelles reçues tous les jours à 9 heures du matin. 20mar—20 au 27

SCROFULES.
Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que **Ulcères, Plaies, Erysipèles, Eczéma, Pustules, Impetigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Eruptions de la Peau,** sont le résultat direct de l'impureté du sang.
Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur maligne, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, et montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.
Une Guérison Récente d'Ulcères Scrofuleux.
"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. [illegible] la SALSEPAREILLE D'AYER [illegible] pour le bien que votre médecine m'a fait [illegible] je suis, avec respect, MME ANNA O'BRIAN, 146 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.
☞ Toutes les personnes intéressées sont invitées à se référer chez Madame O'Brian.
L'écrivain bien connu du [illegible], MR. B. W. BALL, de *Rochester, N.H.*, écrit en date du 7 Juin, 1882:
"Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, [illegible] la SALSEPAREILLE D'AYER [illegible] de la recommander comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer
stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les **Rhumatismes,** la **Névralgie,** la **Goutte Rhumatismale,** les **Catarrhes,** la **Débilité Générale,** et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrompu, et par une vitalité affaiblie.
Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.
PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies, prix $1, six flacons pour $5.

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras et Turcoma.
RIDEAUX PORTIÈRES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 6 oct—1an

Dr. B. J. Perez,
Médecin et Chirurgien,
D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des **ORGANES GÉNITO-URINAIRES** des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de leur [illegible] guéries promptement. Le Female Regulating Elixir du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau
No 15 rue South Rampart.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 25 MARS—CLASSE No 171
Tirage de 4 heures P. M.

25 33 34 24 4 66 13 16 29 43 23

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font au public et jouissent seulement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage de quoi nous apposons notre signature:
Ce 25 mars 1887—4 heures P. M.
J. A. A. BOUSSEAU,
W. F. PINCKARD,
D. A. WILSON,
Commissaires.

☞ Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les succursales.